

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits			
Nom du puits	Québec Natural Gas No 15, Saint-Vincent-de-Paul		
Numéro du puits	A149		
MRC	Laval		
Municipalité	Laval		

. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Myriam Cadotte		
Inspecteur	Éric Rousseau		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-07-11		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	10h00 à 11h15		
Conditions météorologiques	Pluie intermittente		
Température ambiante (°C)	30		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
Berger Détecteur magnétique				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1	53-54	53-54	53-54			
2						
3						
4						
	Témoignages					
1	53-54					
2						
3						
4						



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain		
Élément à vérifier	Description	
Type de terrain	Autres	

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Aucun				
Commentaires				

Les coordonnées sont situées sur un terrain industriel. Le point GDH est situé dans un stationnement dans lequel le détecteur magnétique sonnait un peu partout.

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique				
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	45,6611389	-73,6423611	Oui	
SIGPEG	45,6618709	-73,6429638	Oui	
Imagerie	45,6618809	-73,6430621	Oui	

Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal		
Aucune observation				
Commentaires				



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier Description Commentaires					
Element a vermer	Description		Collinientanes		
Tête de puits					
Évent de surface	_				
Profondeur des tubages					
(cm)					
Hauteur des tubages au					
dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage					
extérieur (cm)					
Présence d'une plaque					
soudée sur le tubage					
Présence de ciment	I				
obturant le tubage					
Test de l'eau savonneuse					
Panneau d'identification					
Les coordonnées GPS de	I				
précision ont été prises	ı .				
11. Émanation et migration					
	oint de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent					
#1 À l'intérieur de 50 centime					
#2 À l'intérieur de 50 centime	ètres				
#1 À 4 mètres					
#2 À 4 mètres					
#3 À 4 mètres					
#4 À 4 mètres					
			nesures aux 4 coins cardinau	_	
jusqu'à un	ı maximum de 75 m et a tou	ites places où d	des indices de migrations son	nt visibles	
		Commentaires		<u> </u>	
Aucune observation du puits		Commentanes			
Aucune observation du parts					



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

2. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
	Commentaires				

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé visuellement	Non			
Risque pour l'environnement	Non-applicable			
Reprendre la recherche	Oui			
Statut	Recherche en cours			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	1 an			
Autre				
Conclusion				

Conclusion

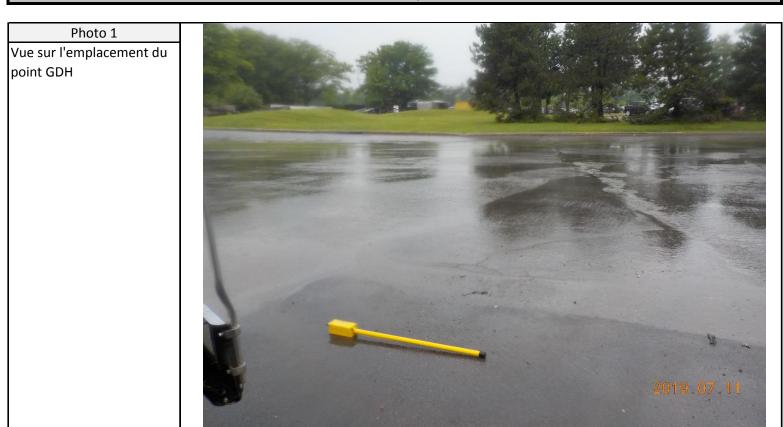
L'inspection sur le site n'a pas été concluante. Ce puits fera l'objet d'une nouvelle recherche documentaire et/ou d'autres moyens techniques seront envisagés pour le localiser. Pour ces raisons, l'état du puits est : Recherche en cours.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Signatures Signature rapport d'inspection (1 à 12)		
Myriam Cadotte	53-54	2020-02-20
Inspecteur		
Éric Rousseau		
Inspecteur	53-54	2020-02-20
	Signature de la vérification (13)	
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	
Coordonnateur aux opérations		2020-02-19
Pierre-François Côté	53-54	2020 02 40
Inspecteur		2020-02-19

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2
Deuxième vue à
l'emplacement du point
GDH

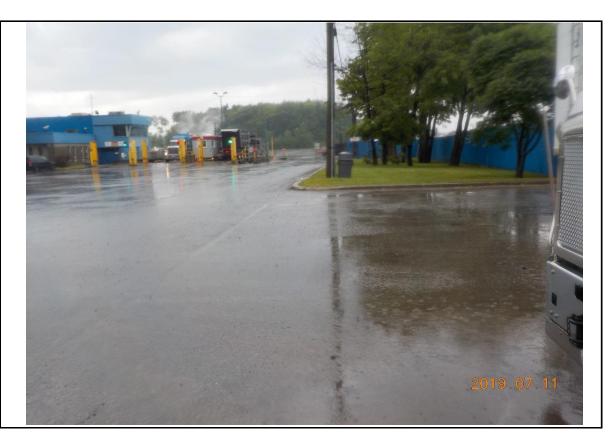


Photo 3

Vue à l'emplacement du point SIGPEG

